



PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE CHERENCE

ANNEXES SANITAIRES

CHERENCE

Plan Local d'Urbanisme

6 – a ADDUCTION D'EAU

La commune adhère au SIE: Syndicat Intercommunal d’Alimentation Eau Potable de Villers-en-Arthies.

L’ensemble de la commune est alimentée par ce captage.

CHERENCE

Plan Local d'Aménagement

ANNEXES SANITAIRES

6 – b ASSAINISSEMENT note technique

La commune a été classée en « **assainissement autonome** ».

CHERENCE

Plan Local d'Aménagement

ANNEXES SANITAIRES

6 – c EAUX PLUVIALES note technique

La commune ne dispose pas de réseau de gestion de ses eaux pluviales.

CHERENCE

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXES SANITAIRES

6 – d ORDURES MENAGERES

Les déchets ménagers de la commune sont collectés par le SMIRTOM du Vexin.

La commune de Chérence dépend par dérogation de la déchetterie de Gasny (27).